NOTICE RELATIVE AU PROJET ARCHITECTURAL Établie d'après l'article R*431-8 du code de l'Urbanisme

La présente demande de permis de construire concerne l'implantation d'un parc photovoltaïque, d'un poste de livraison, d'un container de stockage et de deux postes de transformation et onduleurs, sur la commune de Saint-Varent dans le département des Deux-Sèvres. Le projet est porté par la société Tonnelles Énergies

1. État initial du terrain et ses abords

Le parc est installé sur le terril d'une ancienne carrière, la Butte des Tonnelles. Il sera implanté en une tranche et cumulera une surface cloîturée d'environ 5 hectares, sur des parcelles situées sur la commune de Saint-Varent, au lieu-dit « Les Tonnelles », à l'Ouest du bourg communal.

La puissance installée sera d'environ 5 MWc.

La commune de Saint-Varent dispose d'un PLUi. Le projet de parc photovoltaique est compatible avec le document d'urbanisme en vigueur : le projet est implanté au sein d'un secteur identifié Npv (zone naturelle dédiée au photovoltaique) ; ce zonage autorise « les centrales photovoltaiques et les ouvrages nécessaires à la gestion de ces installations ».

		Parcelles concernées	par le projet		
Section	Parcelle	Superficie totale de la parcelle (m2)	Adresse		
			Lieu-dit	Code postal	Commune
BW	1	15 273	Les Tonnelles	79 330	Saint-Varent
	2	108 502			
	2	8 057			
	50	9 822			
	75	1 788			
	77	548			
	79	2 070			
	81	5 296			
ZX	179	6 081	Le Petit		
Н	238	8 197	La Joyette		

2. Partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages :

a/ Aménagement du terrain, modifications et suppressions

Le projet de parc photovoltaïque s'est attaché à conserver les éléments topographiques et touristiques (chemin pédestre, belvédère) du site. Par ailleurs, une zone buissonnante au sud de l'enceinte cloturée a été évitée car présentant de forts enjeux environnementaux. Un nivellement léger sera réalisé si nécessaire lors de la phase chantier pour l'implantation du projet.

b/ Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles

Le projet consiste essentiellement dans l'installation de panneaux photovoltaïques et des aménagements de voiries associées. Seules quelques constructions sont réalisées à savoir les postes de transformation, le container de stockage et le poste de livraison nécessaires à l'exploitation du site. Le poste de livraison sera implanté au Sud-Ouest de l'enceinte cloturée. Les organes de coupure d'urgence de l'installation photovoltaïque en cas d'intervention des services de secours y sont présents. Deux postes de transformation sont répartis à l'intérieur du site, le long de la voirie interne. Cette position centrale permettra d'optimiser les raccordements entre les différents éléments du site (tables et poste de livraison) et donc d'en maitriser les coufts

Une citerne souple de minimum 30m3 sera installée avec la mise en place d'un hydrant accessible de l'extérieur, près de l'entrée Sud du parc, afin de répondre aux recommandations du SDIS 79. La teinte projetée pour la citerne est RAL 6005 (vert mousse) ou similaire. Les différents bâtiments seront également pourvus d'extincteurs.

c/ Traitement des constructions, clotures, végétation et aménagements situés en limites de terrain Le parc photovoltaïque est ceint par une cloture d'une hauteur maximale de 2 mètres, à mailles larges, supérieures à au moins 15 cm, permettant de laisser circuler la micro et la mésofaune. Elle sera réalisée avec des poteaux en bois issus d'essence locale ou des poteaux métalliques et préservera l'intégrité des ouvrages contre les intrusions, dégradations et vols.

La finition de l'ensemble sera soignée, notamment les abords des postes (accès, sol). Le revêtement utilisé sera un grave non traité (GNT) et l'entretien se fera comme pour la voie d'accès.

Un portail métallique d'environ 4m ouvrira un accès principal dans la cloture. Le poste de livraison, sera directement accessible par l'extérieur via un petit portail (environ 1m) pour le gestionnaire local d'électricité. Un portail métallique secondaire sera utilisé uniquement afin de permettre l'entretien des zones buissonnantes.

d/ Raccordement

Le raccordement est prévu au niveau de la ligne électrique passant au niveau de l'intersection entre la piste d'accès et la RD 135, à environ 0,3 km au Sud du Poste de Livraison de notre site. Les modalités de raccordement sont susceptibles d'évoluer d'ici la mise en service du parc et suite à l'obtention d'une Proposition Technique et Financière du Gestionnaire de réseaux.

e/ Matériaux et couleurs des constructions

Pour une meilleure intégration du parc dans le paysage, les clotures et les portails seront idéalement de couleurs gris sombre ou en acier brut et le poste de livraison en gris sombre de type RAL 7024 ou similaire.

Le parc photovoltaique en lui-même sera composé de modules installés sur des structures métalliques pour constituer une table. Les tables, auront une hauteur maximale d'environ 3 mètres.

f/Traitement des espaces libres, plantations à conserver et à créer

Le projet nécessitera un entretien général de la zone d'implantation cloturée. Certaines zones du Sud du plateau Est, hors clotures, feront l'objet d'un entretien régulier et différencié, permettant le maintien de zones buissonnantes à enjeux environnementaux intéressants.

g/Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement L'accès au parc photovoltaïque sera aisé pour les engins de chantier et la future exploitation grace aux pistes déjà existantes. En effet, ces pistes seront réutilisées et réaménagées si besoin pour le parc photovoltaïque. La centrale sera équipée :

- en amont de l'enceinte cloturée, l'accès se fera par une piste d'environ 5m de large allant de la RD 135 au portail d'accès ;
- à l'intérieur de l'enceinte cloîturée, d'une piste d'accès de 3,5m de large permettant l'accès aux postes de transformation et aux différentes parties du parc. Elles intègrent des surlargeurs, et créent de facto les emplacements de stationnement nécessaires pour les opérations de maintenance.

Les espacements entre les rangées de panneaux (3m environ), non empierrées, constitueront des voies de circulation qui permettront d'accéder aux modules sur des surfaces enherbées.

Un espace enherbé d'environ 3m sera laissé libre entre la cloture et les panneaux photovoltaiques, afin d'etre utilisé en voie de circulation, pour accéder aux différentes zones du parc.

Exploitation

Le parc photovoltaique ne nécessite pas la présence de personnel permanent, car il est supervisé et surveillé à distance. Les téléopérateurs déclenchent des interventions selon les désordres constatés. L'ouvrage fait l'objet d'une maintenance préventive régulière (1 à 2 fois par an).

Ces plans sont indicatifs et ne peuvent en aucun servir de plans d'exécution

MAITRISE D'OUVRAGE:



Tonnelles Energies 213 cours Victor Hugo 33130 Bègles ARCHITECTE:

POIZAT Géry
12 Place Fernand Lafargue
33000 Bordeaux
Tel: 06.69.30.75.15

33000 Bordeaux
Tel: 06.69.30.75.15
Mail: g.poizat@kapla-architectes.com

SAS KAPLA
ARCHITECTES
12 Place Fernand Lafargue
33000 Borgleaux
N'National
Ordre Dies Architectes
X'SI20161
N'SIREN 843 120 205
N'SIRET 843 120 205
N'SIRET 843 120 205

CONSTRUCTION D'UN
PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Commune de Saint Varent - 79330 -

PC 4 Notice descriptive

PERMIS DE CONSTRUIRE

Indice: Date: 07/10/2020

Éch.: graphique

09/21

FOLIO:



Tonnelles Energies 213 cours Victor Hugo 33130 Bègles

Architectes Tel: 06.69.30.75.15

POIZAT Géry 12 Place Fernand Lafargue

Mail: g.poizat@kapla-architectes.com

SAS KAPLA ARCHITECTES
12 Place Fernand Lafarque
33000 Bordeaux
N'National
Ordre Des Architectes
\$20161
N'SIREM 843 120 205
N°SIRET 843 120 205 00011

CONSTRUCTION D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE

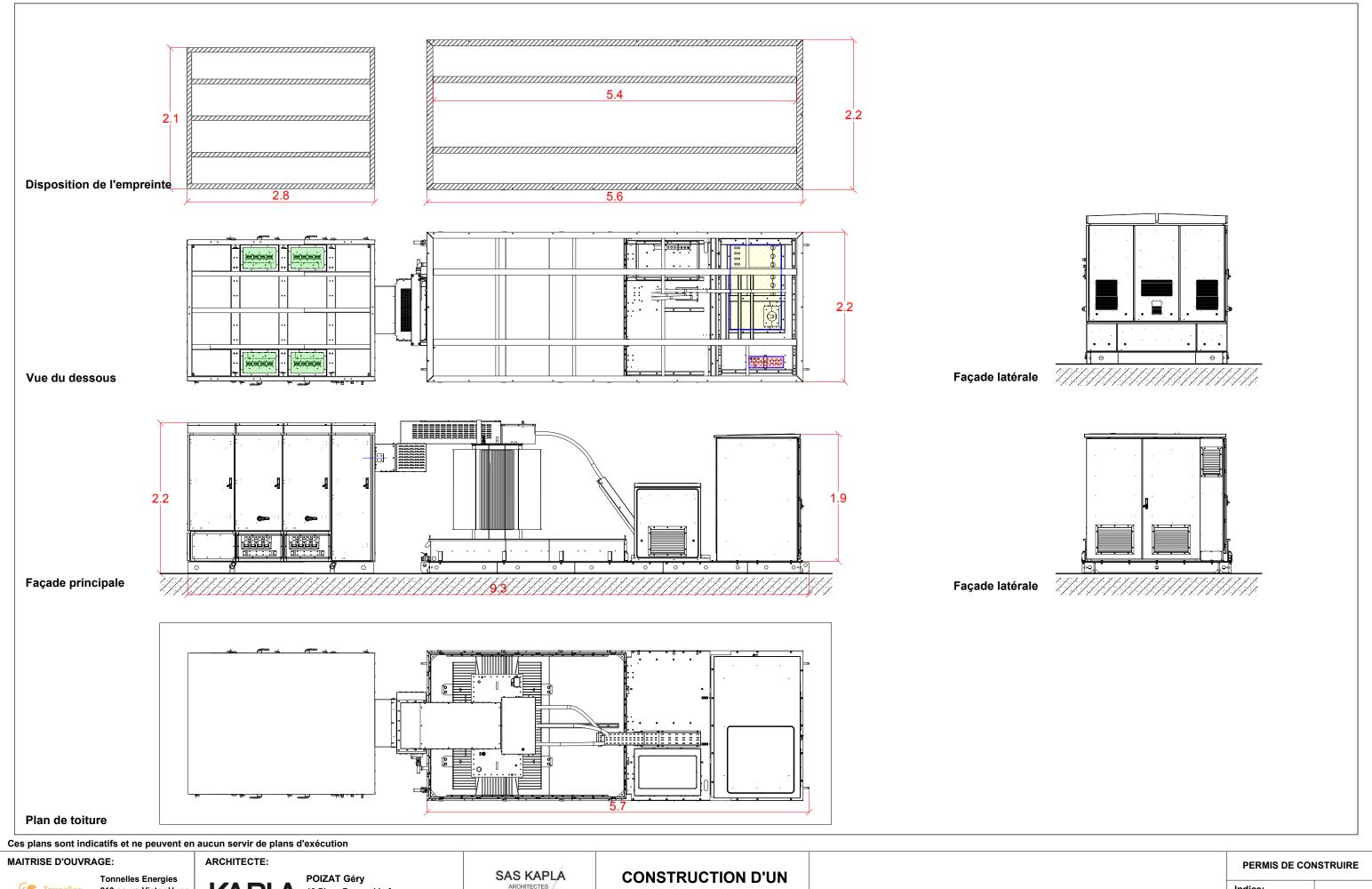
Commune de Saint Varent - 79330 -

PC 5a Plan de toiture-Entrée du parc

Date: 07/10/2020 Éch.: 1:200

10/21

FOLIO:



213 cours Victor Hugo 33130 Bègles

12 Place Fernand Lafargue

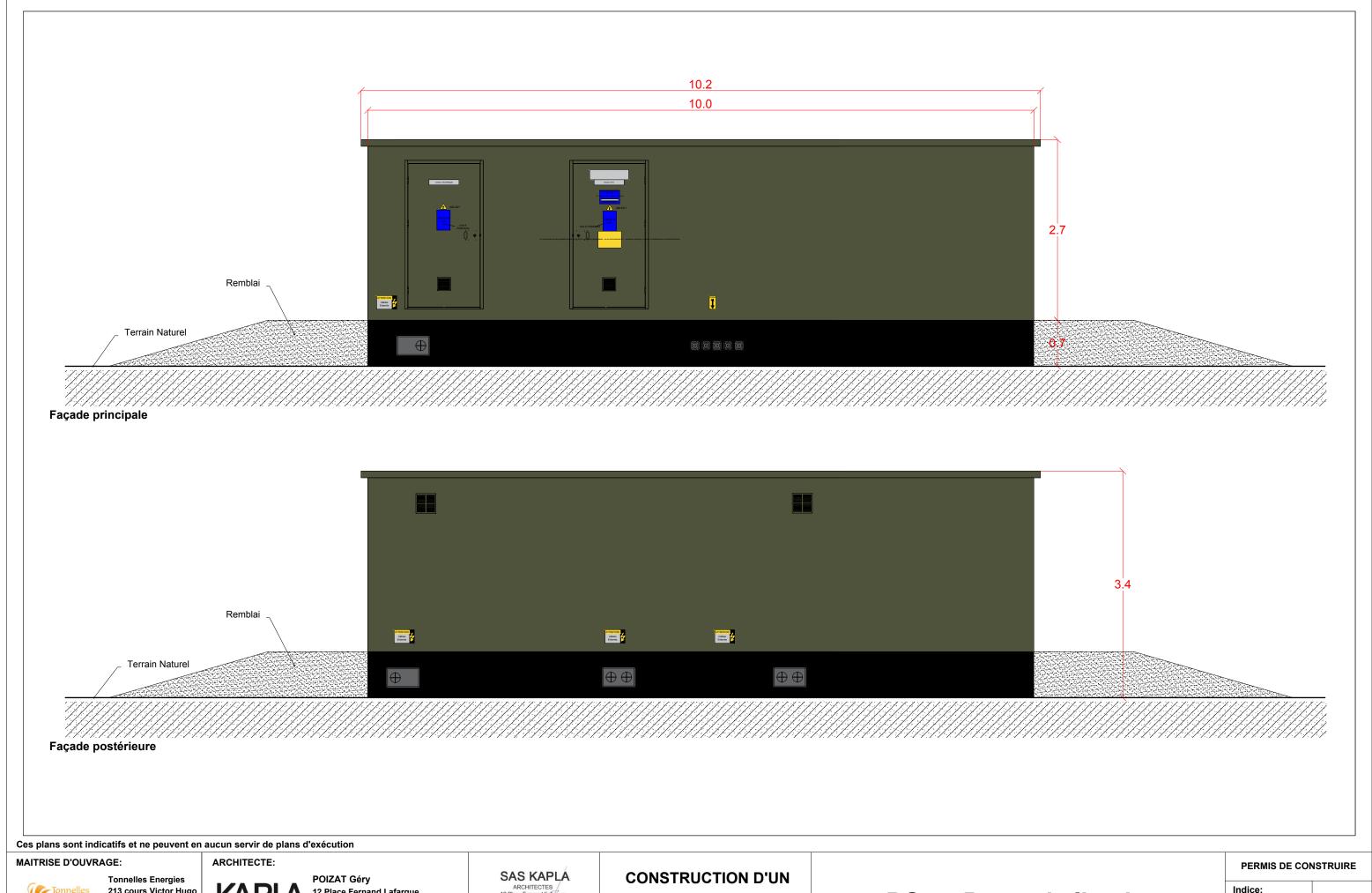
ARCHITECTES
12 Place Fernand Lafargue Ordre Des Architectes \$20161 N°SIREN 843 120 205 Tel: 06.69.30.75.15 Mail: g.poizat@kapla-architectes.com N°SIRET 843 120 205 0001

PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Commune de Saint Varent - 79330 -

PC 5b Poste de transformation

Date: 07/10/2020 FOLIO: 11/21 **Éch.:** 1:50



213 cours Victor Hugo 33130 Bègles

12 Place Fernand Lafargue 33000 Bordeaux Tel: 06.69.30.75.15 Mail: g.poizat@kapla-architectes.com ARCHITECTES
12 Place Fernand Lafargue
33000 Bordeaux
N"National
Ordre Des Architectes
\$201
N"SIREM 843 120 205
N"SIRET 843 120 205 00011

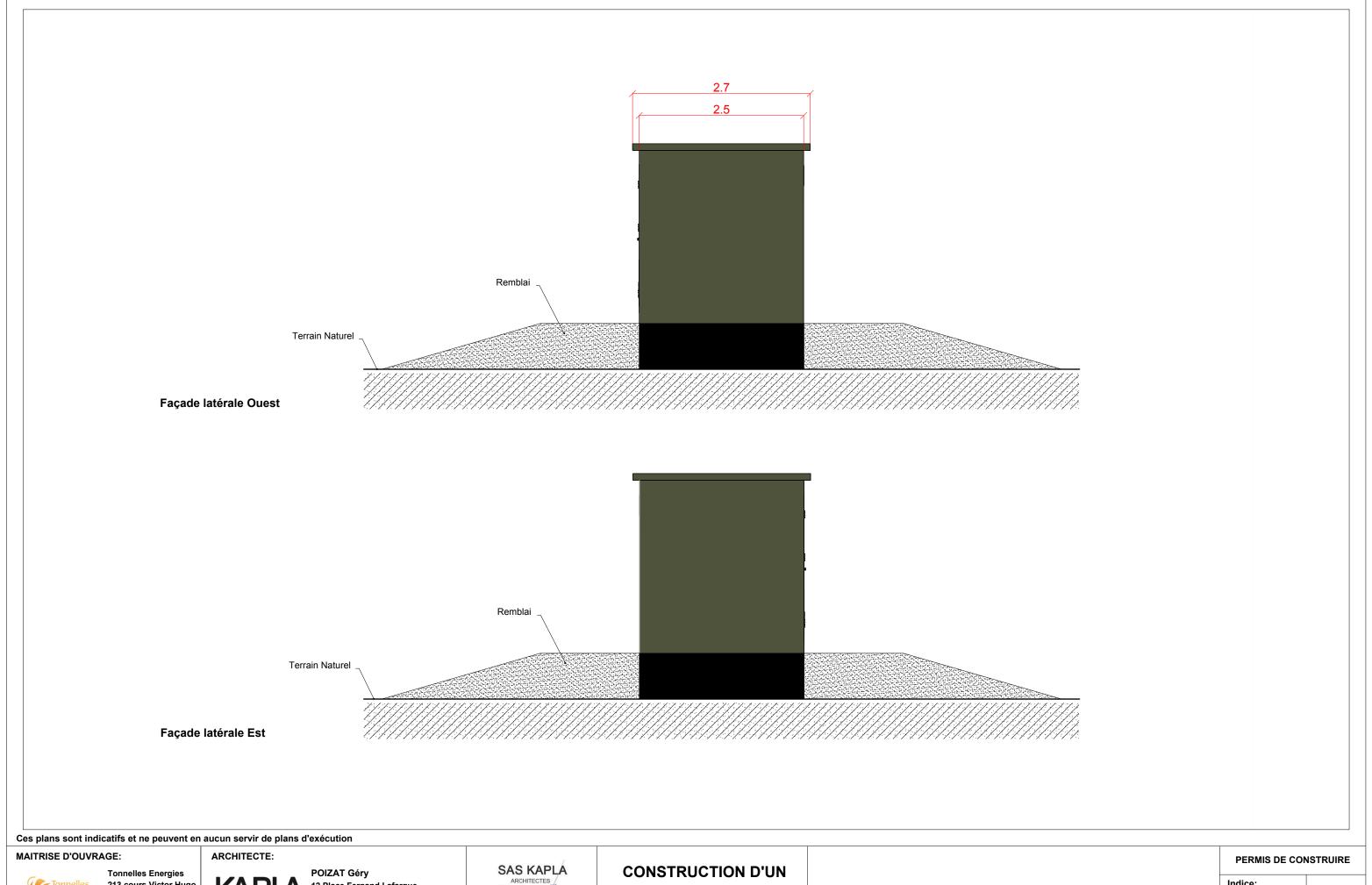
PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Commune de Saint Varent - 79330 -

PC 5c Poste de livraison

Date: 07/10/2020 FOLIO: **Éch.:** 1:50

12/21



Tonnelles énergies

Tonnelles Energies 213 cours Victor Hugo 33130 Bègles KAPLA Architectes

POIZAT Géry 12 Place Fernand Lafargue 33000 Bordeaux Tel : 06.69.30.75.15 Mail : g.poizat@kapla-architectes.com SAS KAPLA
ARCHITECTES

12 Place Fernand Lafargue
33000 Bordeaux
N"National
Ordre Des Architectes
\$20161
N"SIREN 843 120 205
N"SIRET 843 120 205 00011

CONSTRUCTION D'UN
PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Commune de Saint Varent - 79330 -

PC 5d Poste de livraison

Date: 07/10/2020 FOLIO: Éch.: 1:50 13/21